

A nos futurs partenaires

Si vous voulez nous aider dans nos efforts pour intégrer les TIC dans la prévention des catastrophes (alerte avancée, préparation, prévention, mise en œuvre des moyens et opérations de secours), veuillez envoyer un courriel à:

cosmas.zavazava@itu.int
melissa.arditto@itu.int



Cérémonie de signature
Source: UIT/Cosmas Zavazava.

Titre du message:
Projets TIC pour l'atténuation des effets des catastrophes

Pour nous joindre

Union internationale des télécommunications
Bureau de développement des télécommunications
Communications d'urgence
Place des Nations
CH-1211 Genève 20
Suisse

Tél.: +41 22 730 5447

Fax: +41 22 730 5484

E-mail: cosmas.zavazava@itu.int

www.itu.int/emergencytelecoms/

Les télécommunications SAUVENT des VIES

Prévention, préparation, mise en œuvre des moyens et opérations de secours en cas de catastrophe: le rôle des technologies de l'information et de la communication

Les télécommunications sauvent des vies	3
Catastrophes naturelles: l'action de l'UIT pour le développement des télécommunications	5
La Convention de Tampere – Un traité pour sauver des vies	6
L'accès universel contribue à atténuer les effets des catastrophes	7
Elaboration de normes de qualité relatives aux communications en situation de catastrophe	9
Réception 5 sur 5: essentielle en situation d'urgence	10
La société de l'information et la prévention des catastrophes	11
Des partenariats pour prévenir les catastrophes	12
Pour nous joindre	16

Ce sont des partenariats comme celui-ci qui peuvent changer la vie quotidienne des catégories de population vulnérables aux catastrophes, en particulier dans les pays les moins avancés et dans les petits pays insulaires en développement.

Les télécommunications, nécessaires pour mener des interventions efficaces

Grâce au déploiement de terminaux de communication par satellite dans certains pays touchés par le tsunami en décembre 2004, ainsi qu'au Pakistan à la suite du tremblement de terre qui a frappé l'Asie du Sud en 2005 et qui a fait des dizaines de milliers de victimes, le rôle essentiel joué par les télécommunications d'urgence dans les interventions et les opérations de secours en cas de catastrophe a une fois encore été souligné.

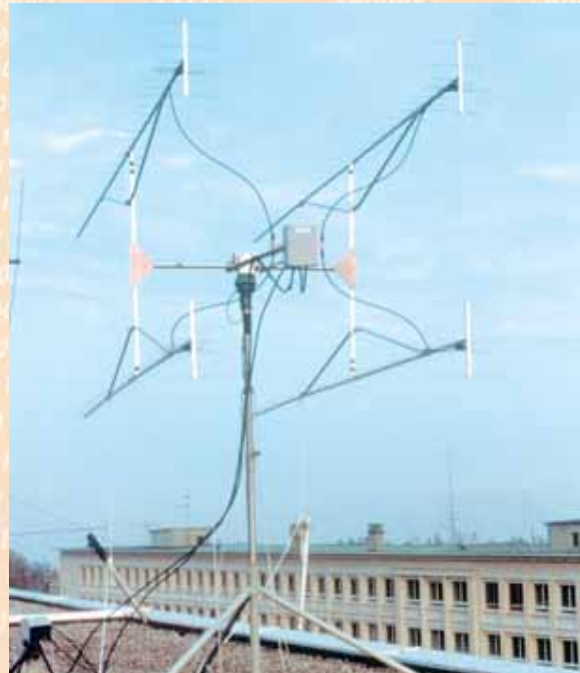
Les télécommunications sauvent des vies

Après avoir contribué financièrement à l'élaboration et à la publication du Manuel sur les télécommunications d'urgence, Rohde & Schwarz a versé une contribution financière à l'UIT pour ses travaux sur la reconstruction, la réhabilitation et la mise en place de systèmes d'alerte avancée pour les pays victimes du tsunami du 26 décembre 2004.

Le Gouvernement de l'Australie a versé une contribution volontaire de 500 000 CHF pour l'élaboration de projets de réhabilitation des infrastructures de télécommunication et de projets globaux de télécommunication pour un système d'alerte avancée dans les pays frappés par le tsunami. Cette somme contribuera pour beaucoup à aider ces pays à anticiper de futures catastrophes et à y réagir. Elle viendra s'ajouter au capital de départ attribué à cette fin par l'UIT (250 000 USD) après le séisme et le tsunami de décembre 2004.



Tremblement de terre au Mexique
Source: Actualités Suisse.



Antenne de station de radioamateur sur le toit du bâtiment de l'UIT à Genève
Source: CERN



Rue de Los Angeles, après un tremblement de terre: conduites souterraines rompues – l'eau et le feu sont maîtres du terrain
Source: L. Ignelzi.

Le bilan des catastrophes s'élève régulièrement tous les dix ans à au moins un million de victimes, et à plusieurs millions de sans-abri.

Lorsqu'une catastrophe se produit, les liaisons de communication sont souvent coupées; et pourtant, pour les secouristes, ces liaisons sont essentielles – il faut en effet répondre à des questions capitales: quel est le nombre des blessés et le nombre des personnes décédées, où sont les blessés, quels sont les moyens médicaux nécessaires? Autrement dit, en cas de catastrophe et de situation d'urgence, les télécommunications peuvent sauver des vies.

L'Union internationale des télécommunications (UIT) accorde une grande importance à la prévention des catastrophes, aux activités de préparation aux situations d'urgence et à l'organisation des secours. Elle s'efforce en effet de promouvoir et d'offrir l'assistance technique aux pays en développement dans le domaine des télé-



Incendie de forêt
en République
sudafricaine
Source: *Actualités
Suisse.*

communications, et de promouvoir également la mobilisation des ressources matérielles, humaines et financières nécessaires à sa mise en œuvre, ainsi que l'accès à l'information¹.

Depuis près de 140 années, l'UIT aide le monde à communiquer, et cette vocation d'intérêt général revêt tout son sens lorsqu'une catastrophe survient. Ainsi que l'a déclaré Kofi Annan, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies:

«L'action humanitaire est en effet l'une des tâches les plus importantes, mais aussi l'une des plus difficiles qui incombent à l'Organisation des Nations Unies. La souffrance humaine ne se mesure pas en chiffres et nous avons souvent du mal à imaginer toute son étendue, même si nous sommes informés pratiquement en temps réel des catastrophes naturelles ou autres qui surviennent aux quatre coins de la planète. Pour apporter une réponse adaptée aux besoins, il faut pouvoir disposer en temps voulu de données exactes en provenance des lieux des sinistres souvent éloignés et inaccessibles. Qu'il s'agisse de la mobilisation de l'assistance ou de la chaîne logistique, qui permettra d'acheminer l'assistance, il est essentiel d'avoir des liaisons de télécommunication fiables.»



Satellite
Source: Photos.com.

L'UIT, par ailleurs, fait partie du Groupe de travail ad hoc sur les télécommunications (WGET), constitué par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) de l'Organisation des Nations Unies, qui a pour mission de faciliter l'utilisation des télécommunications au service de l'assistance humanitaire et d'accroître l'efficacité des activités des participants pour ce qui est des aspects réglementaires, opérationnels et techniques des télécommunications d'urgence. Le Groupe WGET non seulement encourage l'adoption de mesures portant application des résolutions et recommandations de l'UIT relatives aux télécommunications utilisées dans le cadre des opérations de secours en cas de catastrophe, mais encore participe activement à la promotion et à la mise en œuvre de la convention de Tampere sur la mise à disposition de ressources de télécommunication pour l'atténuation des effets des catastrophes et pour les opérations de secours en cas de catastrophe.

¹ Article 1 (1b) de la Constitution de l'Union internationale des télécommunications, recueil des textes fondamentaux de l'Union internationale des télécommunications adoptés par la Conférence de plénipotentiaires édition de 2003.

Des partenariats pour prévenir les catastrophes

Le rôle des télécommunications dans la prévention des catastrophes est absolument critique: il faut faire en sorte que les informations capitales nécessaires à la fourniture d'une assistance appropriée soient communiquées avant, pendant et après les événements au moment voulu. C'est pourquoi l'UIT a résolument entrepris de s'associer avec divers partenaires du secteur privé afin de financer des activités visant à atténuer les effets des catastrophes. Ainsi que l'a déclaré le Secrétaire général de l'UIT, Yoshio Utsumi: «En collaboration avec les Nations Unies et avec nos partenaires du secteur privé, l'UIT continuera de contribuer au renforcement des systèmes de télécommunication, locaux, nationaux et mondiaux, afin qu'il soit possible de réagir rapidement et systématiquement en situation d'urgence».

L'UIT collabore avec l'Union internationale des radioamateurs (IARU), fédération mondiale des radioamateurs qui collabore efficacement avec les divers organismes responsables de la réglementation et de l'attribution des fréquences radioélectriques affectés aux communications en situation d'urgence. L'IARU est Membre de Secteur de l'UIT.

Conformément à ce qui précède, un accord de cofinancement a été conclu en partenariat entre l'UIT et Inmarsat Limited. En vertu de cet accord, les Etats Membres peuvent demander à l'UIT que des terminaux de communication par satellite soient déployés dans leur pays pour faciliter les communications lorsqu'une catastrophe se produit. L'UIT facture le temps d'utilisation de ces terminaux pour la liaison.

Catastrophes naturelles: l'action de l'UIT pour le développement des télécommunications

Le Bureau de développement des télécommunications de l'UIT (BDT) aide les pays à prévenir les situations d'urgence, à s'y préparer et à y faire face efficacement. Le BDT:

- fait en sorte que les stratégies de prévention des catastrophes soient intégrées dans les plans de développement des réseaux de télécommunication;
- intègre les TIC dans les systèmes, existants ou nouveaux, d'alerte avancée;
- aide les pays en développement en leur fournissant des moyens de télécommunications d'urgence, dans le cadre des activités visant à rétablir la situation après une catastrophe;
- élabore des cadres juridiques et réglementaires adaptés aux situations de catastrophe;
- aide les pays en développement et le secteur privé à reconstituer ou à développer les systèmes de communication, pour mettre les avantages de la société de l'information à la portée de tous.



Au lendemain du tsunami qui a frappé l'Asie du Sud-Est le dimanche 26 décembre 2004
Source: UIT/Cosmas Zavazava.

La Convention de Tampere – Un traité pour sauver des vies

Les victimes de catastrophes pourront compter sur une plus grande rapidité et sur une meilleure efficacité des secours, grâce à la convention de Tampere sur la mise à disposition de ressources de télécommunication pour l'atténuation des effets des catastrophes et pour les opérations de secours en cas de catastrophe. Cette convention est entrée en vigueur le 8 janvier 2005, après avoir été ratifiée par 31 pays.

Jusqu'à maintenant, l'utilisation transfrontière d'équipements de télécommunication par les organisations humanitaires se heurtait souvent à des obstacles d'ordre réglementaire qui rendaient extrêmement difficile leur importation et leur déploiement rapide en cas d'urgence, sans le consentement préalable des autorités locales. Ce traité simplifie l'utilisation d'équipements de télécommunication absolument vitaux.

La convention de Tampere appelle les Etats à faciliter la mise à disposition rapide d'une assistance en matière de télécommunication pour atténuer les effets des catastrophes et porte sur l'installation et la mise en œuvre de services de télécommunication fiables et souples. Elle supprime les obstacles d'ordre réglementaire qui empêchent l'utilisation des ressources de télécommunication pour atténuer les effets des catastrophes, en particulier en ce qui concerne l'obligation d'obtenir une licence pour l'utilisation des fréquences attribuées, les restrictions à l'importation d'équipements de télécommunication ou les limites imposées aux mouvements des équipes d'agents humanitaires.

La convention décrit en outre les procédures de demande et de fourniture d'assistance en matière de télécommunication et reconnaît aux Etats le droit de diriger, de contrôler et de coordonner l'assistance fournie sur leur territoire au titre de la convention.

www.itu.int/itu-d/emergencytelecoms/tampere

Tampere, Finlande: le «Tampere Hall», lieu de la signature, le 18 juin 1998, du Traité sur les télécommunications pour l'atténuation des effets des catastrophes et pour les opérations de secours en cas de catastrophe

Source: UIT/P. Kuivanen.

La société de l'information et la prévention des catastrophes

Le Sommet mondial sur la société de l'information, dont le thème principal est la création d'une société fondée sur le savoir pour faciliter l'accès du plus grand nombre aux TIC, offre une tribune exceptionnelle à toutes les parties prenantes. Cette initiative alimente les efforts entrepris pour faire entrer les moyens de télécommunication dans les familles des régions rurales, afin de les informer de l'imminence d'une catastrophe. La plupart d'entre elles se verront également offrir une formation en ligne.

Le fait que toutes les parties prenantes participent aux travaux du SMSI laisse espérer que des technologies et méthodes nouvelles et innovantes seront élaborées pour faciliter la prévention des catastrophes.

Nous nous efforçons d'«établir des systèmes de contrôle utilisant les TIC pour prévoir les catastrophes naturelles et les catastrophes causées par l'homme et pour en évaluer l'incidence, en particulier dans les pays en développement, les PMA et les petits pays.»

Plan d'action SMSI (C7:20(c))

Chefs d'Etat rassemblés au SMSI, le 9 décembre 2003
Source: UIT/Jean-Marc Ferré.



Réception 5 sur 5: essentielle en situation d'urgence



Avec les nouveaux équipements de communication par satellite, les organismes d'assistance peuvent établir une base de communication au lendemain d'une catastrophe

Source: ITU/INMARSAT.



Portables, fiables et robustes, les équipements de radiocommunication fonctionnant en ondes décimétriques et en ondes métriques sont l'une des composantes essentielles des opérations internationales de secours

Source: UIT/Comité international de la Croix-Rouge/Lukas Fellman.



Grâce à la téléphonie mobile par satellite, les agents des organisations humanitaires peuvent communiquer partout dans le monde avec un simple portable

Source: Globalstar.

Le Secteur «Radiocommunications» de l'UIT est responsable de l'efficacité de la gestion du spectre, laquelle conditionne l'utilisation des divers services de radiocommunication – service de radioamateur, radiodiffusion sonore et télévisuelle, communications par satellite à l'aide de stations portables.

A l'avenir, il conviendra de cibler nos efforts sur l'identification de bandes harmonisées à l'échelle mondiale/régionale utilisables, dans la pratique, pour la mise en œuvre de futures solutions évoluées répondant aux besoins des organismes de la protection civile, notamment des organismes chargés des secours et de l'assistance en cas de catastrophe, les dispositions réglementaires éventuellement nécessaires étant prises à cet effet.

L'accès universel contribue à atténuer les effets des catastrophes

Le rôle joué par les TIC pour atténuer l'impact des catastrophes a déjà été mis en lumière. Néanmoins, dans la plupart des communautés des pays en développement, en particulier dans les pays les moins avancés, l'accès aux moyens de télécommunication reste du domaine de l'utopie.

L'UIT utilise différentes stratégies pour combler ce manque. A bien des égards, la création des télécentres communautaires polyvalents (TCP) répond aux besoins des femmes, des réfugiés et d'autres catégories considérées comme marginalisées.



Les réfugiés et réfugiées ont appris à gérer les centres eux-mêmes

Source: HCR.

Dans le cadre de ces télécentres, qui peuvent être utilisés à de multiples fins, on s'efforce de faciliter l'accès des communautés desservies par les TCP à des informations vitales sur la gestion des catastrophes.

Elaboration de normes de qualité relatives aux communications en situation de catastrophe

Un bon exemple est celui du projet TCP dans les îles du Pacifique, plus précisément à Samoa et dans les îles Salomon, où 20 TCP sont en cours de création, nombre qui pourrait augmenter à mesure que la mise en œuvre progressera. Kiribati se joindra à ce projet à partir de 2006.

Un projet analogue concerne les TCP établis à l'intérieur et à proximité des camps de réfugiés le long de la frontière nord-ouest de la Tanzanie. Ce projet, qui est le fruit de la collaboration entre l'UIT, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), permet de subvenir aux besoins des réfugiés en matière de santé, d'éducation, d'information et de communication et satisfait aux objectifs des agences internationales et des organisations non gouvernementales chargées de leur porter secours.



Manuel sur les télécommunications d'urgence

Ce manuel est conçu pour être le *vade-mecum* de celles et ceux qui ont pour noble tâche de fournir et d'utiliser les moyens de télécommunication pour atténuer les conséquences des catastrophes et pour faciliter les opérations de secours. Il donne des explications simples sur les questions techniques complexes qui sont le propre de ce domaine en

constante évolution, surtout à l'ère de la convergence technologique et de l'apparition des réseaux de la prochaine génération. C'est pourquoi ce manuel se veut simple, exhaustif et condensé et contient des informations factuelles présentées de manière concise pour pouvoir être aisément consultées, en particulier par le personnel de terrain.

Le secteur «Normalisation» de l'UIT a pour mission d'élaborer des normes techniques (appelées Recommandations) propres à faciliter l'utilisation des services et systèmes publics de télécommunication en cas d'urgence, pendant les opérations de secours et les activités visant à réduire les effets des catastrophes. Dans le cadre du service de «télécommunications d'urgence», les utilisateurs agréés sont autorisés à organiser et à coordonner les opérations de secours en cas de catastrophe, et se voient accorder un traitement préférentiel de leurs

communications par les réseaux publics de télécommunication. Ce dernier point est essentiel: en effet, en cas de catastrophe, l'infrastructure des réseaux publics de télécommunication est souvent endommagée, et la demande de trafic est par ailleurs particulièrement importante, de sorte que le système peut être fortement encombré, voire surchargé. En pareille situation, il faut disposer de moyens techniques pour garantir aux utilisateurs qui ont impérativement besoin de communiquer les canaux de communication qui leur sont indispensables, avec une sécurité suffisante et la meilleure qualité de service possible.

Le protocole de définition des priorités des communications mis au point par l'UIT et les normes qu'elle élabore ont un rôle essentiel, et leur utilité dans les régions sinistrées est avérée dans le monde entier.



Dialogue via le téléphone cellulaire
Source: EyeWire.